



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23027498

10 FEB. 2023

Greffier
Greffe
Greffe

N° d'entreprise : **0641 835 736**

Nom

(en entier) : **DEPARTEMENT CENTRAL DE FRACTIONNEMENT**

(en abrégé) : **CAF-DCF**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue de Tyras, 75 à 1120 Neder-Over-Heembeek**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Il ressort du procès-verbal du 7 novembre 2022, que l'actionnaire unique de la société CAF-DCF adopte les décisions suivantes:

- Renouveler le mandat de PWC Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège social est établi à Culliganlaan 5, B-1831 Machelen, représentée par Monsieur Kevin Veerstraeten, réviseur d'entreprises, en tant que commissaire de la Société ;

- Fixer la durée du mandat du commissaire à trois exercices, prenant fin après l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024;

- Fixer les honoraires annuels du commissaire à 38 685 EUR, hors frais généraux et TVA ;

- L'associé unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires notamment les formalités de publication aux annexes du Moniteur belge, la mise à jour de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises, et, à cette fin, signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Basile Douley

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).